



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE

**PROJET DEVELOPPEMENT INTEGRE BURUNDI-RWANDA (BRIDEP)-
COMPOSANTE BURUNDI**

**RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT(E) TECHNIQUE INTERNATIONAL (E) EN
GENIE RURAL DU BRIDEP**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : AGRICULTURE ET AGRO -INDUSTRIE

Référence de l'acte **Don FAT 5900455019119** an cement

N° d'Identifi: **P-ZI-K00-158** du Projet

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un don de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue du financement du **Projet Développement Intégré Burundi-Rwanda (BRIDEP)-Composante Burundi**, et a l'intention d'utiliser les fonds qui seront accordées au titre de ce don pour le recrutement d'un Assistant(e) Technique International en Génie Rural du BRIDEP pour une durée de deux (02) ans.
2. L'Assistant(e) Technique Rural sera basé(e) à **Bujumbura** au cours de la durée du projet. Toutefois, il (elle) sera appelé(e) à effectuer des déplacements périodiques dans les provinces couvertes par le Projet,
3. Les services prévus au titre de ce contrat consistent principalement à: (1) appuyer techniquement l'UNGP dans l'élaboration des études techniques d'aménagement industrielles (des zones) et des travaux agricoles d'aménagement de bassins versants et périmètres de protection des infrastructures après clôture du projet et (5) assurer le renforcement des capacités des experts en infrastructures du BRIDEP dans les domaines spécifiques des infrastructures agricoles. Bref, sa mission consiste à fournir des conseils techniques

différents rapports produits par des cabinets dans le cadre des études de faisabilité technique et rapports produits par les bureaux de surveillance, à participer dans la supervision directe des activités réalisées dans le volet aménagement et infrastructures. Ainsi, il aura à produire des rapports mensuels, trimestriels, annuels et circonstanciels qui seront soumis à l'UNGP justifiant les services rendus. Il aura également à donner ces avis et considérations pour l'amélioration des performances du projet BRIDEP.

4. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et du Développement Intégré Burundi Rwanda « BRIDEP invite les personnes intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent présenter un dossier comprenant une lettre originale de motivation, datée et signée, adressée à Monsieur le Coordonnateur National du BRIDEP, un CV détaillé, daté à jour et signé faisant état de la formation, de l'expérience professionnelle et une copie du diplôme ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies ; des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience de services rendus.
5. Les termes de référence peuvent être retirés au n°30, Immeuble abritant les Projets financés par le FIDA au Burundi, 4^{ème} étage ou peuvent être obtenus par une demande écrite à bridep2025@gmail.com et à gakukweb@gmail.com avec copie à ntawunkundagaston01@gmail.com. Les personnes intéressées peuvent obtenir ces documents de lundi à vendredi de 8h à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heure de Bujumbura) ;
6. Les critères d'éligibilité et la procédure Procédures d'acquisition tel que définies opérations financées par la Banque », approuvée le 14 Octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er Janvier 2016 qui sont disponibles sur le site <http://www.undb.org>. La méthode de sélection utilisée est la Sélection de Consultant Individuel (SCI). »
7. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats sur la base d'une évaluation de leur dossier après la candidature.

POSTE : Assistant Technique International en Génie Rural	Notation /100 points
Critères	
1. Qualification du Consultant	15 points

<p>1.1 Qualifications techniques : Avoir un diplôme minimum d'Ingénieur (BAC + 5 ans) en Génie Rural/Hydro agricole (Hydro-agronomie)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doctorat/Ph.D (Génie Rural/Hydro-agricole/Hydro-agronomie) : 10 points ; - BAC+5/ Master (Génie Rural/Hydro-agricole/Hydro-agronomie) : 8 points ; - Qualification inférieure : Disqualifié 	10 points
<p>1.2 Formation sur les logiciels professionnels du Génie Civil/ Génie rural (ArcGIS, QGIS, Auto CAD, COVADIS, AUTOPISTE, ARCHICAD,) justifiée par un certificat ; soit 1 point par logiciel étudié, sans dépasser 5 logiciels</p>	5 points
<p>2. Expérience générale du Consultant</p>	15 points
<p>Justifier d'au moins 15 ans dans les aménagements hydro-agricoles, gestion de l'eau d'irrigation, infrastructures rurales projets d'irrigation-réseaux ou seuls de passage-déversoirs, de pistes rurales, d'infrastructures agricoles (hangars de stockage, unités de transformations des produits agricoles, marchés, etc.), d'ouvrages d'hydraulique villageoise (forages, pompes, etc.) ou de projets similaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience inférieure à 15 ans : 0 points - Expérience égale 15 ans : 10 points - Expérience supérieure à 15 ans maximum de 15 points 	15 points
<p>3. Expérience spécifique</p>	70 points
<p>3.1 Expérience en qualité d'Assis infrastructures et travaux agricoles financés par des bailleurs de fonds multilatéraux : Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Banque Mondiale (BM), Banque Africaine de Développement (BAD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ans d'expérience : 10 points - Supérieure à 2 ans pour ne pas dépasser maximum de 15 points ; - Inférieure à 2 ans : 0 points. 	15 points

<p>3. 2 Disposer, en qualité de consultant d'expertise dans le domaine des infrastructures justifiés par une attestation de service rendu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 contrats : 15 points, - Supérieur à 2 contrats : 1 point de plus ; - Inférieur à 2 contrats : 0 point. 	20 points
<p>3. 3. Avoir conduit en tant qu'ingénieur Mission au moins trois (03) missions agricoles (barrages, réseaux d'irrigation de desserte des périmètres et d'électrification d'usinage et/ou de commercialisation et transformations post-récolte ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois (03) Missions : 12 points - Supérieure à 3 missions : 1 point de plus de 15 points ; - Inférieure à 3 missions : 0 points. 	15 Points
<p>3. 4. Avoir conduit en tant qu'ingénieur au moins deux (02) missions de surveillance et contrôle relatives aux travaux d'aménagements hydro agricoles construction/réhabilitations des pistes agricoles vers les lieux de construction de hangars, de magasins de stockage et des unités de transformations post-récolte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Missions : 10 points, - Supérieure à 2 missions : 1 point de plus de 15 points ; - Inférieure à 2 missions : 0 point. 	15 Points
<p>3. 5. Avoir effectué au moins une mission dans le domaine des infrastructures au Burundi</p>	5 points
<p>TOTAL</p>	/ 100 points

Le score minimum requis pour être sélectionné est **de 70 points sur 100**. Après Avis de Non Objection (ANO) sur le rapport de **présélection**, le/la candidat(e) classé(e) premier(e) dont la note

totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité(e) à présenter sa Proposition technique et financière combinées qui feront objet de négociations. Si les négociations avec le consultant classé en première position échouent, le BRIDEP invitera le consultant classé en deuxième position à présenter à son tour sa Proposition technique et financière combinées et ainsi de suite.

8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **10/03//2026 à 17 heures**, heure de Bujumbura et porter expressément la mention : « **Manifestation d'intérêt (e) Assistant** pour l'opération **(e) Technique International (e) en Génie Rural du BRIDEP**».

A l'attention de Mr. Bonaventure GAKUKWE
Immeuble abritant les Projets financés par le BRIDEP
Large n°30, 4^{-ème} étage,
Tél: Tél : +257 79 93 49 25,
E-mail : bridep2025@gmail.com , gakukweb@gmail.com , avec copie à ntawunkundagaston01@gmail.com